

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01084

Numéro SIREN : 431 635 234

Nom ou dénomination : A.M.BAT CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/022036

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 188	1 188				
	Fonds commercial (1)	30 728		30 728	30 728		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	132 790	126 281	6 509	6 594	85	1.29
	Autres immobilisations corporelles	124 621	70 451	54 170	70 196	16 026	22.83
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 738		3 738	3 738		
	Total II	293 064	197 921	95 144	111 255	16 111	14.48
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	77 439	2 714	74 725	93 173	18 447	19.80
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 412 265		1 412 265	1 467 498	55 232	3.76
	Autres créances	336 769		336 769	253 119	83 650	33.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 125		17 125	137 378	120 253	87.53
	Charges constatées d'avance (3)	3 740		3 740	16 043	12 303	76.69
	Total III	1 847 339	2 714	1 844 625	1 967 210	122 585	6.23
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 140 404	200 634	1 939 769	2 078 465	138 696	6.67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 738

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 63 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		63 200	63 200			
	Réserves						
	Réserve légale		6 320	6 320			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		981 416	1 178 598		197 181	16.73
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		256 092	197 181		58 911	29.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		794 844	1 050 936		256 092	24.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		52 394	65 604		13 210	20.14
	Concours bancaires courants		4 507			4 507	
	Emprunts et dettes financières diverses			70		70	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		764 406	645 283		119 124	18.46
	Dettes fiscales et sociales		303 982	305 956		1 975	0.65
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		19 636	10 615		9 021	84.98
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		1 144 925	1 027 529		117 396	11.43
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 939 769	2 078 465		138 696	6.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 106 088 975 179

ANNEXE

SOMMAIRE

page

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	1 188	1 188		
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LOGIC.	1 188	1 188		
FONDS COMMERCIAL	30 728	30 728		
20700000 FONDS COMMERCIAL	30 728	30 728		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	6 509	6 594	85	1.29
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	132 790	130 195	2 595	1.99
28154000 AMORT.MATERIEL IND.ET OUT	126 281	123 601	2 680	2.17
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 170	70 196	16 026	22.83
21810000 INSTAL./AGENC DIVERS	2 042		2 042	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	92 606	95 163	2 557	2.69
21830000 MATERIEL DE BUREAU	6 320	6 320		
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	19 489	19 489		
21840000 MOBILIER	4 164	4 164		
28181000 AMORT INSTAL ET AGENCEMENTS DIV.	167		167	
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP	42 777	28 633	14 144	49.40
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR	5 388	4 804	584	12.16
28183100 AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	19 489	19 489		
28184000 AMORT MOBILIER	2 630	2 014	616	30.58
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 738	3 738		
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	3 238	3 238		
27510000 CAUTION TOTAL	500	500		
Total II	95 144	111 255	16 111	14.48
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	74 725	93 173	18 447	19.80
31000000 STOCKS D'APPROVISIONNEMENT	77 439	93 173	15 733	16.89
39000000 DEPRECIATION DES STOCKS	2 714		2 714	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 412 265	1 467 498	55 232	3.76
41100000 CLIENTS	1 168 074	1 172 903	4 829	0.41
41810000 FACTURE A ETABLIR	244 192	294 595	50 403	17.11
AUTRES CREANCES	336 769	253 119	83 650	33.05
40980000 FOURNISSEURS-AAR	42 265	71 689	29 424	41.04
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	8 508	22 907	14 399	62.86
44420000 ETAT-CREANCES DE CARRY BACK	14 113	14 113		
44521000 TVA AUTO LIQUIDÉE DUE	5 330		5 330	
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	519		519	
44566100 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	21 207		21 207	
44566210 TVA DED AUTOLIQUIDÉE		2 532	2 532	100.00
44586000 TVA / FNP	204	8 021	7 817	97.46
44870000 ETAT-PRODUITS A RECEVOIR		728	728	100.00
45510000 ASSOCIÉS - AMAZIR GROUPE	243 864	40 868	202 996	496.72
45580000 INTERETS COURUS SUR C/C		125	125	100.00
46713000 SCI YANIS AKIM		3 036	3 036	100.00
46714000 SCI LINA AKIM		75 600	75 600	100.00
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	759	13 500	12 741	94.38

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
DISPONIBILITES	17 125	137 378	120 253	87.53
51210000 LCL		57 654	57 654	100.00
51230000 CIC	3 918	59 263	55 345	93.39
51260000 BANQUE COURTOIS		1 257	1 257	100.00
51270000 CREDIT AGRICOLE	11 338	19 204	7 866	40.96
51280000 BANQUE POPULAIRE	1 869		1 869	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 740	16 043	12 303	76.69
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 740	16 043	12 303	76.69
Total III	1 844 625	1 967 210	122 585	6.23
TOTAL GENERAL	1 939 769	2 078 465	138 696	6.67

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	63 200	63 200		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	63 200	63 200		
RESERVE LEGALE	6 320	6 320		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	6 320	6 320		
AUTRES RESERVES	981 416	1 178 598	197 181	16.73
10680000 AUTRES RÉSERVES	981 416	1 178 598	197 181	16.73
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	256 092	197 181	58 911	29.88
Total I	794 844	1 050 936	256 092	24.37
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	52 394	65 604	13 210	20.14
16400000 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEM	52 350	65 548	13 199	20.14
16884000 ICNE	44	56	11	20.14
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	4 507		4 507	
51210000 LCL	4 507		4 507	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		70	70	100.00
45500000 ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS		70	70	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	764 406	645 283	119 124	18.46
40100000 FOURNISSEURS	763 147	592 347	170 800	28.83
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 260	52 936	51 676	97.62
DETTES FISCALES ET SOCIALES	303 982	305 956	1 975	0.65
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	9 073	10 355	1 282	12.38
42700000 SAISIE SUR SALAIRE	34		34	
42860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	1 871	21 102	19 231	91.13
43110000 URSSAF	4 269	5 921	1 652	27.90
43750000 PRO BTP	1 468	2 303	835	36.26
43760000 CAISSE CP	5 718	781	4 937	632.19
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	833	1 665	832	49.96
44210000 IMPOT A LA SOURCE PRELEVEMENT	92	203	111	54.50
44521000 TVA AUTO LIQUIDEE DUE		2 532	2 532	100.00
44551000 TVA À DÉCAISSER	33 446	5 066	28 380	560.21
44566100 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC		4 897	4 897	100.00
44566210 TVA DED AUTOLIQUEE	5 330		5 330	
44571400 TVA COLLECTÉE 19,6 % ENCAISSEM	374	374		
44571700 TVA COLLECTEE A 20%	189 919	187 008	2 911	1.56
44571800 TVA COLLECTEE A 10%	363	2 513	2 151	85.57
44580100 REGUL TVA DEDUCTIBLE	1 606		1 606	
44582000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER		1 606	1 606	100.00
44583000 TVA COLLECTEE A REGULARISER	8 074	6 470	1 604	24.79
44587000 TVA / FAE	39 899	49 040	9 141	18.64
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 614	4 121	2 507	60.83
AUTRES DETTES	19 636	10 615	9 021	84.98
41100000 CLIENTS	19 636	8 461	11 175	132.08
41980000 CLIENTS-AAE		2 154	2 154	100.00

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS		8 Rue Georges Brassens	
SIRET	4 3 1 6 3 5 2 3 4 0 0 0 4 7	31140 FONBEAUZARD	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de charpente	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	245 609
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET ACODIT 102 RUE DU LAC 31670 LABEGE Tél: 0562483377			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 30/05/2023	Lieu AUCAMVILLE
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	AMAZIR GROUPE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise, 8 Rue Georges Brassens		31140 FONBEAUZARD	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43163523400047		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122022	
		N-1 31122021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations	
Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepi Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Page 17

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 63 200.....)	DA	63 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 320
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	981 416
	Report à nouveau	DH	
	R S LTAT DE L EXERCICE	DI	(256 092)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	794 844
			1 050 936
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 901
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	764 406
	Dettes fiscales et sociales	DY	303 982
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	19 636
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 144 925
			1 027 529
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 939 769
			2 078 465
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 106 088
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 507

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Page 21

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIO S		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				1		2						
						3						
						4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	31 916	KE						
CORPORELLES	Terrains			KG		KH						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN						
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	130 195	KT						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW						
		Matériel de transport *		KY	95 162	KZ						
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	29 973	LC						
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF						
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI						
	Avances et acomptes			LK		LL						
	TOTAL III			LN	255 330	LO						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M					
		Autres participations			8U		8V					
		Autres titres immobilisés			1P		1R					
Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 738	1U							
TOTAL IV			LQ	3 738	LR							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	290 983	ØH		ØJ	5 080		
CADRE B		IMMOBILISATIO S		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	31 916			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	132 790			
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	2 042			
		Matériel de transport		IV		MP	3 000	MQ	92 605			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	29 973			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG	3 000	NH	257 410			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
		Autres participations			IØ		ØX		ØY			
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 738				
TOTAL IV			I3		NJ		NK	3 738				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 000	ØL	293 064	ØM	293 064

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-
=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan, de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AM. BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

CADRE A SIT ATIO S ET MO EME TS DE L EXERCICE DES AMORTISSEME TS TEC I ES O E A T E DIMI TIO DE L ACTI

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 188	PF		PG		PH	1 188
TOTAL I		RK	1 188	RM		RN		RO	1 188
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	123 601	QA	2 680	QB		QC	126 281
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	167	QF		QG	167
	Matériel de transport	QH	28 633	QI	15 801	QJ	1 657	QK	42 777
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 308	QM	1 200	QN		QO	27 508
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	178 541	QV	19 848	QW	1 657	QX	196 733
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	179 729	QP	19 848	QQ	1 657	QR	197 921

CADRE B E TILATIO DES MO EME TS A ECTA T LA PRO ISIO PO R AMORTISSEME TS D RO ATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Emballages récup et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non voté (NP + NQ + NR)		NW				Total général non voté (NS + NT + NU)		NY				Total général non voté (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MO EME TS DE L EXERCICE A ECTA T LES C AR ES R PARTIES S R PL SIE RS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AM. BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	2 714	6R
	Sur comptes clients	6T	6U		6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z
	TOTAL III	7B	TY	2 714	TZ
	TOTAL RAL I II III	7C	UB	2 714	UC
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 714	UF
	- financières		UG		UH
	- exceptionnelles		UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

CADRE A		TAT DES CR A CES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 738	UV	3 738	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 412 265		1 412 265						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	UO									
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *										
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	22 621		22 621					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 260		27 260					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	243 864		243 864						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	43 025		43 025						
	Charges constatées d'avance	VS	3 740		3 740						
	TOTAUX		VT	1 756 513	VU	1 756 513	VV				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		TAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 551		4 551						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	52 350		13 512		38 837				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	764 406		764 406						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 977		10 977						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 288		12 288						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	279 010		279 010						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 706		1 706						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 636		19 636						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 144 925	VZ	1 106 088		38 837				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 199	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
I S I I DES D ICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	133 300
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	133 300
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	245 609
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	378 909
II I DEM IT S PO R CO S A PA ER C AR ES SOCIALES ET ISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III PRO ISIO S ET C AR ES A PA ER O D D CTIBLES PO R L ASSIETTE DE L IMP T			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(197 181)		- Autres réserves	ZD	(197 181)						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(0)						
TOTAL I			OF	(197 181)	TOTAL II		ZH	(197 181)					
RE SEI EME TS DI ERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	123 714	YQ	40 490	58 551				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	1 152 725	1 614 274				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	114 289	167 234				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	13 248	121 938				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	27 032	19 254				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	15 360	6 390				
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	198 066	359 333				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 520 720	2 288 424				
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	5 755	3 681			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS				9Z	6 733	5 180					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	12 488	8 861					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	631 183	760 685				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	396 324	382 465				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2.21 %	1.17 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA PLUS-VALUE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	CITROEN YAAMFB/BX	3 000	1 657		1 343
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	3 000	1 657				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		1 657				
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B)		(C)		
CADRE C autres plus-value taxable à 19 % ⑪)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

A EL ME TS ASS ETTIS A R IME ISCAL DES PL S- AL ES A CO RT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de .	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B **PL S- AL ES R I T** **R ES DA S LES R S LTATS DES SOCI T S B** **ICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - S I I DES MOI S- AL ES DES E TREPRISES SO MISES L IMP T S R LE RE E

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - S I I DES MOI S- AL ES LO TERME DES E TREPRISES SO MISES L IMP T S R LES SOCI T S

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

Néant ☒

I SITUATION DU COMPTE ALÉATOIRE DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR L'ÉVALUATION DES COÛTS d'exploitation

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	12
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 326 550
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	1 657
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	3 328 207
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 019
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	5 874
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	1 569
TOTAL 2				OM	8 461
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	2 932 214
Variation négative des stocks				OQ	15 733
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	199 158
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	10 511
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	(653)
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	3 156 963
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	179 705
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	179 705
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 328 207	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		12	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

4 3 1 6 3 5 2 3 4 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

8 Rue Georges Brassens

CODE POSTAL

31140

VILLE

FONBEAUZARD

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

2 528

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

AMAZIR GROUPE

N° SIREN (si société établie en France)

901617605

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

2 528

Adresse :

N°

8

Voie

RUE GEORGES BRASSENS

Code postal

31140

Commune

FONBEAUZARD

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

4 3 1 6 3 5 2 3 4 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

8 Rue Georges Brassens

CODE POSTAL

31140

VILLE

FONBEAUZARD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS AM.BAT CONSTRUCTIONS

8 Rue Georges Brassens

31140 FONBEAUZARD

DOSSIER DE GESTION

CABINET ACODIT
102 RUE DU LAC

31670 LABEGE
0562483377

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	CA	31/12/2021 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 761 165	52.94	1 388 666	36.71	372 499	26.82
- Sous traitance directe	1 152 725	34.65	1 614 274	42.67	461 548	28.59
Marge brute de production	412 659	12.41	780 273	20.62	367 613	47.11
Marge brute globale	412 659	12.41	780 273	20.62	367 613	47.11
- Autres achats + charges externes	367 995	11.06	674 150	17.82	306 155	45.41
Valeur ajoutée	44 664	1.34	106 123	2.81	61 458	57.91
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 488	0.38	8 861	0.23	3 627	40.94
- Salaires du personnel	177 143	5.33	186 949	4.94	9 805	5.24
- Charges sociales du personnel	90 796	2.73	93 874	2.48	3 078	3.28
- Charges de l'exploitant			40 524	1.07	40 524	100.00
Excédent brut d'exploitation	235 763	7.09	224 086	5.92	11 678	5.21
+ Autres produits de gestion courante	1 019	0.03	1 964	0.05	945	48.13
- Autres charges de gestion courante	653	0.02	24 087	0.64	24 740	102.71
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	5 874	0.18	47 247	1.25	41 373	87.57
- Dotations aux amortissements	19 848	0.60	15 632	0.41	4 216	26.97
- Dotations aux provisions	2 714	0.08			2 714	
Résultat d'exploitation	250 780	7.54	214 594	5.67	36 186	16.86
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	4 341	0.13	125		4 216	NS
- Charges financières	1 388	0.04	453	0.01	934	206.01
Résultat courant	247 826	7.45	214 923	5.68	32 904	15.31
+ Produits exceptionnels	4 569	0.14	55 076	1.46	50 508	91.70
- Charges exceptionnelles	12 834	0.39	51 448	1.36	38 613	75.05
Résultat exceptionnel	8 265	0.25	3 629	0.10	11 894	327.79
- Impôt sur les bénéfices			14 113	0.37	14 113	100.00
- Participation des salariés						
Résultat NET	256 092	7.70	197 181	5.21	58 911	29.88

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	CA	31/12/2021 12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
PRODUCTION VENDUE	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
70410000 TRAVAUX A 5.50%			28 000	0.74	28 000	100.00
70430000 TRAVAUX A 20%	3 023 878	90.90	3 259 434	86.16	235 556	7.23
70440000 TRAVAUX A 10%	257 663	7.75	410 050	10.84	152 388	37.16
70450000 TRAVAUX AUTO LIQUIDATION REG.S	45 009	1.35	85 728	2.27	40 719	47.50
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 326 550	100.00	3 783 212	100.00	456 663	12.07
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	1 761 165	52.94	1 388 666	36.71	372 499	26.82
60100000 ACHATS STOCKES - MATIERES PREM	1 745 432	52.47	1 377 836	36.42	367 595	26.68
60310000 VARIATION STOCK MATIERE 1ERE	15 733	0.47	10 830	0.29	4 904	45.28
SOUS TRAITANCE DIRECTE	1 152 725	34.65	1 614 274	42.67	461 548	28.59
60400000 ETUDES ET PRESTATIONS	148 270	4.46	357 028	9.44	208 758	58.47
60410000 SOUS TRAITANCE AUTO LIQUIDATIO	856 632	25.75	1 125 674	29.75	269 042	23.90
60420000 HONORAIRES AMAZIR GROUPE	78 000	2.34	39 000	1.03	39 000	100.00
60510000 COMPTE PRORATA 20%	35 804	1.08	92 571	2.45	56 767	61.32
60511000 CPTES PRORATA 10%	781	0.02			781	
60512000 CPTES PRORATA EXO	33 238	1.00			33 238	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	412 659	12.41	780 273	20.62	367 613	47.11
MARGE BRUTE GLOBALE	412 659	12.41	780 273	20.62	367 613	47.11
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	367 995	11.06	674 150	17.82	306 155	45.41
60611000 FOURNIT.ELECTRICITE, GAZ ET EN	2 060	0.06	2 341	0.06	280	11.98
60614000 FOURNITURES CARBURANT	27 400	0.82	20 174	0.53	7 226	35.82
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	786	0.02	2 826	0.07	2 040	72.19
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	3 810	0.11	4 680	0.12	870	18.58
61220000 SHARP LEASING BNP PARIBAS	1 167	0.04	1 171	0.03	3	0.28
61222000 CREDIT BAIL TOFINSO	1 543	0.05	5 765	0.15	4 222	73.24
61223000 LIXXBAIL/FORD FOURGON 2	1 515	0.05	5 660	0.15	4 146	73.24
61224000 CREDIT BAIL FORD BENNES	5 755	0.17	5 739	0.15	16	0.28
61250000 CREDIT-BAIL LIXXBAIL TIGUAN	10 511	0.32	9 437	0.25	1 074	11.38
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	30 000	0.90	63 937	1.69	33 937	53.08
61321000 LOYER IMMOBILIER DIVERSES	30 866	0.93	28 583	0.76	2 284	7.99
61351000 LOCATIONS MAT TECHNIQUE	7 381	0.22	11 747	0.31	4 366	37.17
61352000 LOCATIONS MAT TRANSPORT	45 280	1.36	62 556	1.65	17 276	27.62
61353000 LOCATIONS MAT.BUREAU	762	0.02	411	0.01	351	85.46
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	2 208	0.07	3 108	0.08	900	28.96
61551000 ENTRETIEN MAT.TECHNIQUE	2 680	0.08	1 774	0.05	906	51.05
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	7 704	0.23	7 096	0.19	608	8.57
61560000 MAINTENANCE	2 352	0.07	2 304	0.06	48	2.08
61610000 MULTIRISQUES	1 130	0.03	1 130	0.03		
61620000 ASS. DOMMAGE-CONSTRUCTION	67 974	2.04	207 168	5.48	139 193	67.19
61630000 ASSURANCE MAT.TRANSPORT	8 581	0.26	11 342	0.30	2 760	24.34
61641000 ASSURANCES/CB	191	0.01	351	0.01	160	45.65
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	8 000	0.24	5 000	0.13	3 000	60.00
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	13 248	0.40	121 938	3.22	108 690	89.14
62210000 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR A	15 360	0.46	6 390	0.17	8 970	140.38
62260000 HONORAIRES	15 998	0.48	15 680	0.41	318	2.03
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	4 634	0.14	864	0.02	3 769	436.18
62280000 REMUN & HONORAIRES DIVERS	6 400	0.19	2 710	0.07	3 690	136.16

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELAT	150	0.00	600	0.02	450	75.00
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE			1 071	0.03	1 071	100.00
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	400	0.01	1 610	0.04	1 210	75.16
62480000 TRANSPORTS DIVERS	4 768	0.14	5 608	0.15	840	14.97
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 840	0.18	4 925	0.13	915	18.59
62570000 FRAIS DE RECEPTIONS	2 918	0.09	9 525	0.25	6 606	69.36
62600000 FRAIS POSTAUX	784	0.02	1 159	0.03	375	32.37
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	6 121	0.18	6 077	0.16	43	0.71
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	12 656	0.38	14 881	0.39	2 225	14.95
62880000 TRAITEMENT DECHETS	9 062	0.27	16 813	0.44	7 751	46.10
VALEUR AJOUTEE	44 664	1.34	106 123	2.81	61 458	57.91
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	12 488	0.38	8 861	0.23	3 627	40.94
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 219	0.04	1 262	0.03	43	3.43
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 284	0.07	2 185	0.06	99	4.54
63511000 CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTR	5 755	0.17	3 681	0.10	2 074	56.34
63514000 TAXE S/VEHICULES DE SOCIETES	1 978	0.06	1 484	0.04	494	33.29
63543000 CARTES GRISES	1 252	0.04	249	0.01	1 003	403.00
SALAIRES DU PERSONNEL	177 143	5.33	186 949	4.94	9 805	5.24
64110000 SALAIRES	154 459	4.64	173 951	4.60	19 492	11.21
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	10 506	0.32			10 506	
64140000 INDEMN ET AVANTAGES DIVERS	12 178	0.37	12 998	0.34	819	6.30
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	90 796	2.73	93 874	2.48	3 078	3.28
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	35 358	1.06	34 389	0.91	970	2.82
64520000 PRO BTP - PREVOYANCE/SANTE	7 657	0.23			7 657	
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDI	6 929	0.21	7 306	0.19	377	5.16
64550000 PRO BTP - RETRAITE	6 434	0.19	3 466	0.09	2 968	85.63
64560000 CAISSE CP	33 618	1.01	36 404	0.96	2 786	7.65
64570000 PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE			11 430	0.30	11 430	100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	800	0.02	880	0.02	80	9.09
CHARGES DE L'EXPLOITANT			40 524	1.07	40 524	100.00
64400000 RÉMUNÉRATION GERANT			25 309	0.67	25 309	100.00
64610000 SSI			13 595	0.36	13 595	100.00
64660000 PREVOYANCE SWISS LIFE			1 010	0.03	1 010	100.00
64661000 COMPLEMENTAIRE MALADIE GAN			610	0.02	610	100.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	235 763	7.09	224 086	5.92	11 678	5.21
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 019	0.03	1 964	0.05	945	48.13
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1 019	0.03	1 964	0.05	945	48.13
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	653	0.02	24 087	0.64	24 740	102.71
65400000 PERTES / CREANCES IRRECOUVRABL			23 308	0.62	23 308	100.00
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	106	0.00	779	0.02	673	86.37
65870000 FRANCHISE ASS DECENALE	759	0.02			759	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	5 874	0.18	47 247	1.25	41 373	87.57
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	5 874	0.18	47 247	1.25	41 373	87.57

	Exercice N 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	19 848	0.60	15 632	0.41	4 216	26.97
68112000 DAP DES IMMOS CORPORELLES	19 848	0.60	15 632	0.41	4 216	26.97
DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 714	0.08			2 714	
68173000 DOT AUX DEPRECIAT° DES STOCKS	2 714	0.08			2 714	
RESULTAT D'EXPLOITATION	250 780	7.54	214 594	5.67	36 186	16.86
PRODUITS FINANCIERS	4 341	0.13	125		4 216	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 341	0.13	125	0.00	4 216	NS
CHARGES FINANCIERES	1 388	0.04	453	0.01	934	206.01
66116000 INTERETS EMPRUNTS	1 388	0.04	453	0.01	934	206.01
RESULTAT COURANT	247 826	7.45	214 923	5.68	32 904	15.31
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 569	0.14	55 076	1.46	50 508	91.70
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 569	0.05	47 826	1.26	46 258	96.72
77500000 CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF	3 000	0.09	7 250	0.19	4 250	58.62
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 834	0.39	51 448	1.36	38 613	75.05
67110000 PENALITES SUR MARCHE			34 268	0.91	34 268	100.00
67120000 PENALITES ET AMENDES	335	0.01	1 259	0.03	924	73.39
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 156	0.34	7 916	0.21	3 240	40.94
67500000 VNC DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES	1 343	0.04	8 005	0.21	6 662	83.22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 265	0.25	3 629	0.10	11 894	327.79
IMPOT SUR LES BENEFICES			14 113	0.37	14 113	100.00
69900000 REPORT EN ARRIERE DECFCITS			14 113	0.37	14 113	100.00
RESULTAT NET	256 092	7.70	197 181	5.21	58 911	29.88

RATIOS

	31/12/2022	12mois	31/12/2021	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
<u>Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice</u>	77 439	15.83	93 173	24.15
<u>Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues</u>	1 761 165		1 388 666	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
<u>Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	1 412 265	128.46	1 467 498	116.27
<u>Chiffre d'affaires TTC</u>	3 957 733		4 543 897	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
<u>Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	764 406	75.14	645 283	57.38
<u>Achats et charges externes TTC</u>	3 662 476		4 048 725	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
<u>Créances à moins d'un an + Disponibilités</u>	1 766 160	1.60	1 857 995	1.91
<u>Dettes à moins d'un an</u>	1 106 088		975 179	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
<u>Capitaux propres</u>	794 844	0.69	1 050 936	1.02
<u>Dettes</u>	1 144 925		1 027 529	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

A.M.BAT CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 63 200 euros
Siège social : 8, rue Georges Brassens, 31140 FONBEAUZARD
431 635 234 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à
– 256 092 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-256 092 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » s'élevant à :	981 416 euros
Qu'il en ressortira ainsi après affectation à un montant de :	725 324 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de
794 844 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre
des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Akim MENARI

Certifié conforme

